

COMITE DIRECTEUR

15 JANVIER 2022 – PARIS ET VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

▪ Comité directeur :

- Christian BABONNEAU, président général
- Jean FOURNIER, conseiller auprès du président
- Gérard BRIAUD, secrétaire général
- Yves LAMBERT, trésorier général
- Sophie ERIDIA, chargée de mission vie associative et territoire
- Philippe BLANC, secrétaire général adjoint
- Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral
- Geneviève MANIGAUD, trésorière générale adjointe
- Cécile MERCIER, vice-présidente Formations
- Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente Jeunesse et éducation populaire
- Dominique JOLY, vice-présidente Activités gymniques et d'expression
- Patrick LAURENDEAU, vice-président Activités sportives
- Pascal FONTENEAU, vice-président Activités artistiques et culturelles
- Laurence MUNOZ, vice-présidente Recherche, développement et innovations
- Véronique ARROYO, vice-présidente Santé et inclusion des publics
- Ophélie ANTOINE-STORZ, membre, chargée de mission Activités gymniques et d'expression
- Marie-Laure BLEGER, membre, chargée de mission Eveil aux responsabilités
- Chloé CARE, membre, chargée de mission Recherche et développement
- Noémie JOST, membre, chargée de mission Formation et jeunesse et éducation populaire
- Bruno GENDRON, membre, chargé de mission Activités sportives et activités émergentes
- Walter GROCHULSKA, membre, chargé de mission Santé Atoutform'
- Nicolas MENAGER, membre, chargé de mission Commission sportive FICEP
- Anne-Marie LEMOINE, membre, chargée de mission Formation des dirigeants
- Bernard OLIVIER, membre, chargé de mission Adagio
- Philippe RENAUD, membre, chargé de mission Activités culturelles et réunion des trésoriers régionaux
- Céline REIXACH, membre, chargée de mission inclusion des publics

Invité : Denis VEYRET, président du comité régional Auvergne Rhône Alpes et responsable de la commission nationale Partenariats

▪ Siège fédéral, Direction technique nationale et Forma' :

- Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique et financier
- Caroline PARADIS
- Annabelle MATHIEU, attachée de direction
- Dorothee SIRVIN, responsable formations fédérales pour le point 10
- Fabienne VENOT, directrice technique nationale
- Gérard SANTORO, conseiller technique national
- Guillaume GARREAU, directeur de Forma'

EXCUSES

Gilles MORIN, aumônier national • Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, responsable du pôle activités et formations • Eric LAMARQUE, conseiller technique national

1 HUIS CLOS

Le comité directeur se réunit à huis clos.

Après présentation par le président général de la proposition de nouvelle organisation du siège fédéral que le comité approuve, celui-ci procède :

- à la nomination de Caroline Paradis, responsable du Pôle Communication, développement et partenariat, en classification 7 dans le cadre de la CCNS ;
- à la nomination de Thomas Mourier, adjoint du responsable Pôle Communication, développement et partenariat en charge du développement et du partenariat, en classification 6 dans le cadre de la CCNS ;
- au changement de classification dans le cadre de la CCNS de Julien Mary et Valérie Belsito, responsables de pôle en classe 7 et de Annabelle Mathieu et Pascal Le Gouic en classe 6 sans incidence budgétaire ;
- à la proposition à la nomination comme conseillère technique nationale de Laurence Munoz en succession d'Anny Sylvestre-Baron. Sa cessation de fonctions comme vice-présidente interviendra à la date de nomination par la ministre chargée des Sports.

Le comité directeur procède, sur proposition du président, à l'élection de Chloé Caré, à compter du 1^{er} avril 2022, en tant que vice-présidente Recherche, développement et innovations.

2 ACCUEIL

Après avoir souhaité la bienvenue à Denis Veyret, invité en sa qualité de responsable de la commission Partenariats, aux cadres du siège, de la DTN et de Forma', le président général rappelle les grands points de son intervention de clôture du 109^e congrès :

- La mise en œuvre des 51 actions du projet de développement 2020-2024 ;
- La reconquête des adhérents ;
- La spécificité ;
- La transversalité des actions ;
- La formation fédérale bénévole ou professionnelle ;
- La place au sein de la nouvelle gouvernance du sport ;
- La reconnaissance et la notoriété dans l'environnement national ;
- La participation à l'aventure des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le président adresse tous ces vœux pour l'année 2022. Que 2022 raisonne le monde sur le climat, la famine, la nécessaire unité pour éviter les conflits, qu'elle permette au plus grand nombre la vaccination contre le covid19.

En conclusion, il remercie chaleureusement pour l'engagement de tous.

3 INFORMATIONS GENERALES

3.1 CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Prévu par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, le décret approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat est paru le 31 décembre 2021. Le contrat d'engagement républicain (CER) est une série d'engagements auxquels doit souscrire toute association ou fondation qui :

- Sollicite une subvention d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial. Il s'applique aux demandes de subventions et d'agrèments présentées à compter du 3 janvier 2022 ;
- Demande un agrément d'Etat ou la reconnaissance d'utilité publique ;
- Souhaite accueillir un volontaire en service civique.

Le CER est à signer au plus tard en 2024 pour les associations déjà agréées ; cependant, pour certaines demandes de subventions, il peut être réclamé avant cette date. Une information aux associations affiliées va être faite.

3.2 EDUCATION POPULAIRE

A l'instar de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) qui était signée, avant la création de l'ANS, avec le ministère des sports, la fédération va monter un dossier pour signer une CPO dans le cadre de la DJEPVA avec le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

3.3 MOUVEMENT SPORTIF

Pour 2022, le CNOSE, le CPSF et l'ANS s'associent pour présenter conjointement leurs vœux le 25 janvier 2022 via différentes plateformes numériques.

3.4 CERTIFICATION QUALIOPI

L'organisme de formation du siège fédéral, organisateur de formations BAFA/BAFD, a été certifié QUALIOPI le 15 décembre dernier. Qualiopi est la certification qualité de référence en France pour les organismes de formation dont la formation de certains stagiaires est financée par des fonds publics. Elle vise à attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences.

Le président général renouvelle ses félicitations à l'équipe qui a travaillé sur ce dossier.

3.5 PASS SPORT

En janvier 2022, la fédération occupe la 25ème place, toutes fédérations confondues, au nombre de « pass sport » détenus par ses associations. 34% de la tranche d'âge éligible au sein des associations affiliées à la fédération l'a reçu.

3.6 JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Dans le cadre des jeux de la francophonie (19 au 28 août 2022 à Kinshasa), la fédération a été sollicitée pour la formation des éducateurs congolais en République démocratique du Congo. En effet, ce pays souhaite mettre à profit l'événement pour combler son déficit de formation sur certains de ses territoires. Ainsi, Guillaume Garreau indique que Forma' sera chargé d'une partie de ces formations, et pour cela un formateur se rendra sur place en mars 2022.

Le président général se félicite de cette collaboration qui fait sens et qui assoit Forma' en tant qu'institut de formation identifié des tutelles ministérielles.

3.7 LOCAUX DU SIEGE FEDERAL

Comme demandé par le président général, il a été effectué un grand tri dans les bureaux du siège fédéral. Le président général remercie l'ensemble des salariés.

3.8 EFFECTIFS

Les effectifs (affiliations et licenciés) à la mi-janvier 2022 sont quasiment identiques à ceux enregistrés en fin de saison 2020/2021 (hors cartes ponctuelles).

4 109^E CONGRES

Le comité directeur est invité à faire ses retours sur le 109^e congrès fédéral (Dammarie-les-Lys du 25 au 27 novembre 2022). Ce dernier est salué par tous. Il est demandé que la réunion des partenaires avec les organisateurs de manifestations nationales soit scindée en deux : une partie pour tous, une partie uniquement dédiée aux organisateurs de manifestations gymniques.

Le président général réitère ses remerciements à Bruno Gendron, président du comité régional Ile de France et à ses équipes régionales et départementales.

5 CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Le comité directeur valide le calendrier institutionnel 2022 et 2023.

Le conseil du territoire, prévu en présentiel le 29 janvier, est reporté au mois de mars au 1^{er} week-end de mars.

6 GROUPE DE TRAVAIL SUR LES EVENEMENTS INSTITUTIONNELS

Le comité directeur valide le groupe de travail sur les événements institutionnels comme suit :

- Gérard Briaud
- Philippe Blanc
- Marie-Noëlle Gouiffes
- Geneviève Manigaud
- Nicolas Ménager
- Anne-Marie Lemoine
- Annabelle Mathieu

Les membres du comité directeur qui souhaitent intégrer ce groupe de travail peuvent se positionner auprès d'Annabelle Mathieu.

De plus, Marc Lechenne, président du comité régional Bourgogne-Franche-Comté et Mireille Mauger, présidente du comité départemental Ille-et-Vilaine, seront sollicités pour intégrer ce groupe.

Toutes les réunions se feront en visioconférence.

7 ASSISES DE PRINTEMPS 2022

Les Assises de printemps se tiendront à Clermont Ferrand du 25 au 27 mars 2022, co-organisées par le comité départemental Puy-de-Dôme et le siège fédéral.

Après discussions, le comité directeur valide les grandes lignes du programme des Assises, qui s'inscrit à la fois dans les grandes priorités énoncées par le président général lors du congrès, la formation pour les comités départementaux (ateliers) et la formation pour les responsables de commissions nationales (ateliers).

Vendredi 25 mars

A partir de 17h30 : accueil des participants

Samedi 26 mars

- 9h Allocution de Christophe Gigleux, président du comité départemental du Puy-de-Dôme
Allocution de Denis Veyret, président du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes
Discours d'ouverture de Christian Babonneau, président général

9h30/10h30 Plénières
Positionnement de la fédération au sein de son écosystème
PDF : la mise en œuvre territoriale

10h45/12h : ateliers – public ciblé ou sur inscriptions

14h/15h30 Plénières
Comment réagir face aux situations de violences sexuelles
Accompagnement territorial
Le projet sportif fédéral

16h/17h45 Ateliers

18h30 : Célébration

Dimanche 25 mars

9h/10h30
Réunion des présidents de comités départementaux
Rencontre des présidents de comités régionaux et responsables de commissions nationales
Activité surprise

10h45/12h15 Plénières
Forma'
Programme des formations et avancées de la mise en œuvre du E-learning
Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024

12h15/12H30
Remerciements et clôture

Pour les ateliers, des points restent à affiner.

8 SOLEADER 2022

Après présentation par Marie-Noëlle Gouiffes et échanges, le comité directeur valide la tenue du séjour SoLeader 2022.

Il s'inscrira dans la continuité des éditions précédentes : il aura pour but d'accompagner les jeunes de 17 à 23 ans dans leur développement personnel et leur cheminement associatif et professionnel, en s'appuyant sur des thèmes fondateurs de notre société.

Les objectifs pédagogiques du projet se situent à plusieurs niveaux : personnel, citoyen, associatif, professionnel.

Le séjour permettra de partager des expériences enrichissantes basées sur l'ouverture aux autres, la mixité, la solidarité et en vivant les valeurs humanistes que la FSCF promeut. En lien avec la décision de la Commission Européenne visant à faire de 2022 l'Année européenne de la Jeunesse, un volet « échange franco-allemand » sera intégré au séjour.

Celui-ci se tiendra en France et en Allemagne (à l'image du SoLeader 2012 à Londres) du samedi 13 au dimanche 21 août 2022.

Les trois premiers jours du séjour se dérouleront en France, afin de faire se rencontrer les participants, de créer un esprit de cohésion et de mettre en place des ateliers thématiques et conférences avec des intervenants français. Pour le début du séjour, les jeunes français seront donc uniquement entre eux. Les cinq jours suivants se tiendront à Munich autour des Championnats d'Europe multisports en partenariat avec l'homologue allemande de la fédération, la DJK, et donneront lieu à des échanges avec les jeunes licenciés allemands. Il est essentiel que l'échange dure au minimum cinq jours afin de rentrer dans les critères des subventions Erasmus+.

Un temps de clôture et de bilan entre les Français sera prévu en fin de séjour.

Dès lors, SoLeader 2022 permettra :

- ⇒ D'amorcer une collaboration de long terme avec une fédération étrangère et ainsi de développer les ambitions de la FSCF à l'international (action n°12 du PDF) ;
- ⇒ De fidéliser des jeunes grâce à la construction d'un projet commun et ainsi de dynamiser notre réseau de bénévoles (action n°38 du PDF) ;
- ⇒ De situer le projet éducatif de la fédération dans l'optique des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- ⇒ De renouveler notre modèle économique en s'inscrivant dans les possibilités de subventions de l'OFAJ, d'Erasmus+ et de nouvelles subventions (ALMA, ...).

Le comité directeur félicite la vice-présidente et les équipes pour ce projet qui est fidèle aux valeurs promues par la fédération vis-à-vis de l'engagement des jeunes.

9 PLAN FANFARES ET PASS CULTURE

9.1 PLAN FANFARES

Mis en place en 2021 par le ministère de la Culture et le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, le plan en faveur des fanfares et des harmonies vise à valoriser une pratique artistique et culturelle qui fédère des personnes de tous âges et de tous horizons autour de projets musicaux communs. En tant que fédération nationale partenaire, la FSCF a contribué à la concertation pour la mise en œuvre de ce plan.

Les objectifs de ce plan reposent sur le soutien à la formation, la visibilité de ces pratiques en amateur et la structuration des acteurs sur le territoire.

Pascal Fonteneau insiste sur l'importance de promouvoir ce plan et d'accompagner les associations dans leurs demandes. Les dossiers sont à déposer dans les DRAC avant le 15 mars.

9.2 PASS CULTURE

Pascal Fonteneau informe de l'élargissement du Pass Culture à de nouvelles tranches d'âge. A partir du 10 janvier 2022, ce pass est désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classes de 4^{ème}, 3^{ème}, seconde, première et terminale, et à tous les élèves inscrits en CAP, dans les établissements publics ou privés sous contrat.

Il souligne le fait que le Pass Culture peut servir à financer une partie des frais liés à la pratique d'une activité. Il convient donc de promouvoir le Pass Culture auprès des associations.

10 PRATIQUES CONNECTEES

Un stagiaire est en cours de recrutement pour travailler sur les pratiques connectées et produire une note d'opportunité et une étude de faisabilité.

11 DU CONCEPT AU PRODUIT

Laurence Munoz présente les premiers travaux du groupe Recherche développement et innovations autour de la thématique "du concept au produit". Elle indique qu'il convient de bien différencier le concept de l'activité. Le concept est une mise en activité répondant à des objectifs qualitatifs. Le concept ne décrit pas précisément les gestes à réaliser : il se concentre sur des critères, des principes, des lignes directrices, et échafaude, au mieux, des propositions d'activités dans un univers de possibles. Le concept peut être transformé en produit.

Après échanges, discussions et ajustements, le comité directeur valide la poursuite des travaux. Une attention particulière est demandée quant aux projets quasiment identiques mais d'appellation différente.

12 CONSEIL DU TERRITOIRE

Le président général indique que, lors des deux derniers conseils du territoire, une discussion avait été menée sur les rôles et missions des comités régionaux et départementaux. Une synthèse des échanges a été effectuée. Un travail est en cours sur des propositions concrètes. Ces dernières seront présentées au bureau directeur en février ou mars et au comité directeur d'avril.

13 ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

Fabienne Venot présente les actions 32 et 33 du plan de développement fédéral 2020/2024.

- Action 32 : « Accompagner les territoires dans la réalisation d'un diagnostic territorial » ;
- Action 33 : « Mettre en place des conventions d'objectifs et un suivi des actions du PDF avec les territoires ».

Le diagnostic permettra de prioriser les besoins en accompagnement et de favoriser la construction des plans de développement régionaux en lien avec le PDF. De plus, il permettra d'étudier les besoins éventuels en ressources humaines et les possibilités de mutualisation d'emplois.

Un atlas sera constitué et partagé avec chaque comité. Les commissions pourront être destinataires de ce document. Il est rappelé que le service activités détient les données par activités depuis 2016.

Fabienne Venot indique que la direction technique nationale est à la disposition de ceux qui souhaiteraient des informations complémentaires.

14 PARTENARIATS

En préambule, Denis Veyret, responsable de la commission Partenariats en rappelle la composition :

- Jean Fournier
- Walter Grochulska
- Nicolas Ménager
- Thomas Mourier
- Maël Thomas

Le premier travail de cette commission a été d'effectuer un état des lieux de ce qui avait été fait et était en cours, une analyse stratégique et de fixer des objectifs à savoir :

- Prendre en compte les intérêts de la fédération ;
- Des accords qui soient gagnants-gagnants ;
- Rencontrer des partenaires ou fournisseurs potentiels et développer de nouveaux partenariats ;
- Développer des partenariats porteurs de nouvelles offres de service ou proches du projet éducatif (exemple : mutuelle santé, alimentation).

A ce jour, la fédération a pour :

- Partenaires officiels
 - o Crédit Mutuel // dernière signature le 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2024
 - o MMA // dernière signature le 01/09/2020 jusqu'au 31/08/2022
 - o Gymnova // dernière signature le 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2024
- Fournisseurs officiels :
 - o Casal sport // dernière signature le 20/11/2020 jusqu'au 19/11/2024
 - o Dimasport // dernière signature le 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2024
 - o Hello asso // dernière signature le 01/04/2021 jusqu'au 31/03/2023

Denis Veyret présente l'entreprise Startner (textile gymnique), avec laquelle la commission est en discussion (en remplacement de la société Christian Moreau) pour une signature imminente de convention. Une communication sera alors faite.

Le partenariat avec Woodbrass s'est terminé le 30/06/2020. Des rendez-vous ont eu lieu pour renégocier celle-ci. Ce potentiel partenariat a été mis en stand by, dans l'attente d'une restructuration de l'entreprise.

Le partenariat est l'affaire de tous les acteurs fédéraux ; cependant, il convient de faire suivre toute proposition à la commission ad' hoc.

Le président général et le comité directeur félicitent et remercient le groupe dirigé par Denis Veyret et Jean Fournier pour sa forte implication dans la recherche de nouveaux partenaires.

15 E LEARNING

Cécile Mercier et Dorothée Sirvin présentent, dans le cadre de l'action 36 du plan de développement fédéral 2020/2024, deux plateformes d'e-learning retenues pour discussion.

Pour rappel, l'action 36 est la suivante :

Développer le e-learning dans l'ensemble de nos formations.

“Le développement du e-learning, ou apprentissage à distance, va de pair avec les travaux de développement de l'offre de formation de la fédération. L'adaptation des formations à des modules e-learning permettra de faciliter leur organisation, leur suivi, leur évaluation tout en faisant naître de nouvelles opportunités de développement.”

Il est souligné que cette action s'applique tant aux formations fédérales qu'aux formations professionnelles (Institut Forma'). La solution retenue devra donc répondre aux attentes des deux parties.

Les plateformes proposées répondent aux demandes du cahier des charges constitué au printemps 2021.

Pour information, lors du bureau directeur de décembre 2021, 4 plateformes (Claroline, SEIRA-LDX, 360Learning, SportEEF) ont été présentées. Ce dernier a validé la poursuite de l'étude sur les plateformes 360Learning et SportEEF (toutes deux solutions de plateforme LMS-SAAS) pour présentation au comité directeur.

Ainsi, ces deux dernières ont fait l'objet d'une étude comparative approfondie sur la base des critères suivants :

- Coûts ;
- Pédagogie ;
- Design et l'ergonomie ;
- Technique ;
- Suivi et reporting ;
- Déploiement ;
- Offres et services.

De plus, les avantages et inconvénients de chacune des plateformes ont été exposés.

Après discussions, le comité directeur a validé l'engagement de la fédération auprès de 360Learning, qui propose notamment un accompagnement pour les auteurs/formateurs/administrateurs, des évolutions possibles en fonction des besoins et une ergonomie intuitive dont pourront s'emparer plus aisément les bénévoles.

16 RGA, RSA ET RESC

16.1 REGLEMENT GENERAL DES ACTIVITES (RGA)

Le comité directeur valide les modifications présentées à l'article 31 du RGA (règlement général des activités).

16.2 REGLEMENT SPECIFIQUES DES ACTIVITES (RSA)

16.2.1 MUSIQUES – SAISON 2021/2022

Le comité directeur valide les modifications présentées pour le RSA musiques, saison 2021/2022.

16.2.2 BOULES – SAISON 2021/2022

Le comité directeur valide les modifications présentées pour le RSA boules, saison 2021/2022.

16.3 REGLEMENT DES EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS (RESC)

16.3.1 COUPES NATIONALES INTERCLUBS 2021/2022 DE BOULES

Le comité directeur valide le RESC Coupes nationales interclubs 2021/2022 de boules.

16.3.2 CHAMPIONNATS NATIONAUX 2021/2022 DE BOULES

Le comité directeur valide le RESC Championnats nationaux 2021/2022 de boules.

16.4 TRAVAUX DE LA COMMISSION REGLEMENTS DES ACTIVITES

Philippe Blanc indique les travaux en cours de la commission règlement des activités à savoir :

- Réflexion sur l'opportunité de fusionner le RGA et le RSA dans un seul document ;
- Réflexion sur les amendes ;
- Processus pour les demandes de modifications dans les différents règlements.

17 PRESENTATION DE LA PROCEDURE DE GESTION DES SIGNALEMENTS VIOLENCES

La fédération, fidèle à ses valeurs, a souhaité depuis plusieurs années affirmer sa lutte contre les violences dans le sport. Ainsi, en 2019, elle a notamment signé, un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile.

Depuis 2020, le ministère chargé des Sports met en place différents dispositifs pour lutter contre les violences et notamment :

- le fichier d'honorabilité des éducateurs bénévoles ;
- un travail à une meilleure articulation entre l'autorité judiciaire et les administrations ;
- l'intégration de contenus sur les violences dans les formations de la branche professionnelle du sport ;
- un kit de sensibilisation ;
- un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Ethique et intégrité dans le sport » à destination des associations à envergure nationale.

Ce dernier point est une des priorités du ministère chargé des Sports.

Dans ce cadre, la fédération a mis en place un groupe de travail dédié pour la mise en œuvre d'une procédure fédérale de gestion des signalements de violence.

Après présentation de la procédure et ajustements demandés, notamment sur la mise en avant du numéro gouvernemental (le 119) pour les victimes, le comité directeur la valide.

Cette procédure sera présentée aux Assises de printemps 2022.

18 SANTE

18.1 ATOUTFORM' – E SANTE

Après présentation par Bertrand Rousseau, le comité directeur valide l'utilisation de l'application Goove en lieu et place du livret papier utilisé dans le programme Form+.

18.2 MAISON - SPORT SANTE

Dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé ont créé le programme des Maisons Sport-Santé (MSS), déployé depuis 2019.

Le comité directeur valide la création d'un groupe de travail pour étudier la faisabilité et l'opportunité pour la fédération de répondre à cet appel à projets avec l'ajout d'un volet culture. Ce groupe sera porté par Bertrand Rousseau ; Antoine Deltour sera sollicité. Les membres du comité directeur qui souhaitent intégrer ce groupe de travail doivent se faire connaître auprès de Bertrand Rousseau.

18.3 COLLOQUE SCIENTIFIQUE

Le comité directeur valide la tenue d'un colloque scientifique coordonné par Bertrand Rousseau au dernier trimestre 2022.

19 POINT 18 SUR LABEL ENFANC'EVEIL

Sont présentés au comité directeur les travaux sur le label Enfant'Eveil conduit par la DTN et les évolutions à envisager. Le bureau a proposé de suspendre le label pour la durée du premier semestre 2022 afin qu'un travail soit conduit avec la commission Eveil de l'enfant. Les décisions sur l'avenir du label seront prises par le comité directeur en juin 2022.

20 COMMISSION DU PSF

Geneviève Manigaud présente l'organisation déjà examinée par le bureau fédéral afin que le comité directeur puisse la valider. La commission d'instruction du Projet sportif fédéral (PSF) comprendra 5 groupes de 5 personnes (au lieu de 6 groupes les années précédentes). Chaque groupe comprendra 1 membre du comité directeur, 2 représentants de comités régionaux, 2 représentants de comités départementaux ou d'associations. Un échange aura lieu avant l'harmonisation finale entre chaque groupe et un élu du comité régional concerné par les dossiers instruits, afin de disposer d'informations ou de précisions sur les demandes présentées.

21 FORMATION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Dans le cadre de la formation des dirigeants, le comité directeur valide la formation suivante en sa direction :

- 3 modules sur entre avril et septembre
 - o Prise de parole en public : 3h (2 groupes)
 - o Attitude et posture : 2h (2 groupes)
 - o Promotion de la politique fédérale : messages d'un élu national : 1h30
- un plan d'accompagnement, pour ceux qui le souhaitent, entre avril et septembre, qui se déroulera en petits groupes (3-4 personnes) avec des situations de prise de parole, filmées et analysées.

Le service communication pourra venir en soutien de ces formations.

22 ACTUALITES DES VICE-PRESIDENCES ACTIVITES

22.1 ACTIVITES SPORTIVES

22.1.1 REUNIONS DE JANVIER 2022

Patrick Laurendeau indique que les commissions nationales ont reporté leur réunion de janvier 2022 en présentiel à une autre date.

22.1.2 CHAMPIONNAT NATIONAL DE SKI ET SNOWBOARD

Le championnat national de ski et snowboard se tiendra les 29 et 30 janvier 2022 à Gérardmer. Il se tiendra avec les conditions sanitaires actuelles. Cécile Mercier, délégué auprès de la commission Ski et montagne, assistera au championnat.

22.1.3 CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA COMMISSION SKI MONTAGNE

Suite à la demande argumentée de la commission nationale Ski montagne, le comité directeur valide l'appellation « commission nationale Sports d'hiver ».

22.2 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Pascal Fonteneau indique que le président s'est entretenu avec les responsables de la commission des Pratiques artistiques et culturelles. Il a été convenu de faire parvenir aux 40 référents culture une lettre de mission. Cette dernière sera envoyée pour information aux comités régionaux et départementaux.

22.3 ACTIVITES GYMNIQUES ET D'EXPRESSION

Dominique Joly indique que :

- La commission GRS a pris contact avec les associations ;
- La commission twirling a modifié son calendrier de compétitions. Ces changements ont entraîné des perturbations quant aux mutations et qualifications, qui ont été réglées grâce à l'adaptabilité et à la bonne volonté de tous ;
- Pour les ½ finales des coupes de gymnastique mixte, de nombreuses réunions se sont tenues avec les organisateurs à propos des dispositions sanitaires. La fédération respecte strictement les mesures gouvernementales et les mesures territoriales s'il y a lieu. Il a été décidé de ne pas proclamer le palmarès en présentiel mais de le mettre en ligne dès le lundi suivant. Un affichage papier sur le lieu est envisagé.

La président général remercie les organisateurs pour leur sens de l'adaptation.

23 LA FSCF EN FETE

Le comité directeur valide le pilotage de l'opération "La FSCF en fête" par Dominique Joly

24 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

VALIDATION D’AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS DU PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

COMITE REGIONAL PACA

Comité départemental Bouches du Rhône

SURUNFIL

ACTIVITE(S) : Enseignement des arts du cirque et du spectacle vivant

PRESIDENTE : Mme Emmanuelle BERGER

SIEGE SOCIAL : Maison de la Vie Associative – 7 rue Antoine Ginoux 13160 Chateaurenard

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur prend acte de cette nouvelle affiliation.

NOMINATIONS DES MEMBRES DE COMMISSIONS NATIONALES

Le comité directeur a procédé à la nomination en tant que membres de commissions nationales :

- Pratiques artistiques et culturelles : Brigitte Bersoux
- Démarche sociétale et environnementale : Gilles Koch

25 DIVERS

25.1 COMITE DIRECTEUR

Compte tenu de l’actualité, il est fort probable que le comité directeur se réunisse en mars 2022 en visioconférence.

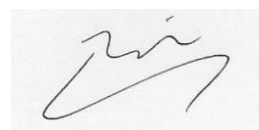
La séance est levée à 15 h.

Le présent procès-verbal a été validé le 2 février 2022.



Le président général

Christian BABONNEAU



Le secrétaire général

Gérard BRIAUD